



Tables d'échanges techno-pédagogiques en formation à distance
**** ÉDITION 2016-2017 ****

RÉUNION DU 17 NOVEMBRE 2016

Sécurité en ligne, plagiat et cyberintimidation.
La formation à distance est-elle à l'abri ?

Sites participants - Équipes de :

- Dany Benoît (Campus de Moncton de l'Université de Moncton)
- Claire Banville (TÉLUQ)
- Nicole Perreault (REPTIC / Fédération des cégeps)
- Christian Côté (École Virtuelle / Conseil scolaire francophone de la C.-B.)
- Paul Lachance (CAVLFO)
- Michel Gariépy (Centre francophone d'enseignement à distance / Alberta)
- Christophe Reverd (Vitrine technologie-éducation)
- Marie-Josée Tondreau (Cégep de l'Abitibi-Temiscamingue)
- Michèle Spieler (CDÉACF)
- Martin Bérubé (Cégep de La Pocatière)
- Marie-Jeanne Carrière et Marie-Eve Savard (APOP)
- Geneviève Ducharme (Collège Laflèche)
- Marie-Josée Lepage (UQAC)
- Carolle Roy (Université de Saint-Boniface)
- Marcelle Parr (SOFAD)
- Karène Richer (UQAT)
- Isabelle Thibault (Collège Éducentre)
- Michel Lalumière (Cégep à distance)
- David Laplante (Cégep de Sherbrooke)
- Marie-Josée Viau et Jean-François Martel (AÉTÉLUQ)
- Robert Grégoire (Consultant, Éducation libre et technologies de l'apprentissage)

PRÉSENTATRICE :

Mme Patricia Julien, directrice générale de l'association étudiante de la TÉLUQ

Mme Julien est directrice générale de l'association étudiante de la TÉLUQ, l'AÉTÉLUQ, depuis 2015. Auparavant et depuis 2008, elle y a été impliquée comme vice-présidente académique et présidente. Elle a aussi été éducatrice et conseillère en environnement en milieu collégial pendant une dizaine d'années. Période pendant laquelle elle a fait un bac ès arts par cumul de certificats à la TÉLUQ, tout en tentant de garder un équilibre avec les nombreux défis liés à la monoparentalité. Elle poursuit actuellement ses études au DESS en formation à distance. Comme étudiante et employée d'une association étudiante à distance, les questions de sécurité en ligne, de plagiat et de cyberintimidation sont des sujets qui la préoccupent grandement.

*** Rappel : Le texte qui suit fait état de réflexions et de pistes de solutions qui proviennent d'échanges où étaient invités des intervenant(e)s du milieu. Il s'agit d'un compte-rendu d'une audioconférence proposée par le REFAD à l'automne 2016.**

COMPTE-RENDU DE LA PRÉSENTATION

Après avoir souhaité la bienvenue à tous, l'animateur de la Table d'échange, Michel Richer, se réjouit de constater le grand intérêt des membres du REFAD pour cette Table. Il souligne aux participants l'importance du partage, de la mise en commun de tout ce que chacun possède comme connaissances et expériences sur le sujet d'aujourd'hui.

PRÉSENTATION DE Mme PATRICIA JULIEN (Seuls les éléments additionnels aux contenus des diapositives sont rapportés)

| | |
|--|---|
|   <p style="text-align: center;">REFAD</p> <p style="text-align: center;">Tables d'échanges techno-pédagogiques 2016-2017</p> <p style="text-align: center;"><i>Sécurité en ligne, plagiat et cyberintimidation. La formation à distance est-elle à l'abri?</i></p> <p style="text-align: center;"><i>Présentation de Patricia Julien, directrice générale AÉTÉLUQ Novembre 2016</i></p> | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Présentation de l'association étudiante de la TÉLUQ • Rôle du conseil d'administration et des employés • Moyens de communication et d'échange dans un contexte virtuel ou comment être ensemble à distance • Enjeux de la sécurité en ligne, du plagiat et de la cyberintimidation <p style="font-size: small; text-align: center;">REFAD - Tables d'échanges techno-pédagogiques 2016-2017 Sécurité en ligne, plagiat et cyberintimidation - La formation à distance est-elle à l'abri? Patricia Julien, novembre 2016</p> | <p>L'association étudiante de la TÉLUQ, l'AÉTÉLUQ, est unique et particulière de par son statut d'association étudiante universitaire à distance.</p> |

Présentation de l'association étudiante de la TÉLUQ

- L'AÉTÉLUQ est l'association qui regroupe les étudiants de la TÉLUQ. Elle a pour mission de défendre leurs droits, promouvoir leurs intérêts et coordonner leurs actions afin de favoriser l'amélioration de leurs conditions d'études ;
- Ses membres sont tous les étudiants admis à la TÉLUQ et qui ont payé une cotisation ;
- Offre de service aux membres ;
- Implication possible dans les instances de l'association et de l'université ;
- Vie étudiante virtuelle et à distance ;

REFAD - Tables d'échanges techno-pédagogiques 2016-2017
Sécurité en ligne, plagiat et cyberintimidation. La formation à distance est-elle à l'abri?
Patricia Julien, novembre 2016

L'AÉTÉLUQ regroupe environ 12 500 étudiants par année. Elle ne représente pas les étudiants qui suivent des cours par entente interuniversitaire puisque ces derniers font déjà partie des associations étudiantes de leurs universités respectives.

La cotisation demandée est de 8\$ par session.

Au cours des années, l'AÉTÉLUQ a tenté différentes formules pour créer une vie associative avec les étudiants par l'offre d'activités sociales, tels que soupers entre étudiants, visites à la cabane à sucre, etc. Leur succès a été mitigé du fait que les étudiants sont majoritairement sur le marché du travail et aux études à temps partiel.

Aussi, l'AÉTÉLUQ s'est orientée davantage vers l'offre des services suivants:

- démarches administratives avec la TÉLUQ (plaintes ou autres);
- fond de soutien pour assister à des colloques ou à des congrès;
- bourses d'études;
- programmes de subventions;
- entrées gratuites aux activités des Grands communicateurs (activités organisées et offertes par la TÉLUQ).

Rôle du conseil d'administration et des employés

- Gouvernance stratégique®
- Assemblée générale des membres
- Conseil d'administration mandataire et à distance
- Employés permanents
- Comités internes et représentation sur les instances de la TÉLUQ et à l'externe

REFAD - Tables d'échanges techno-pédagogiques 2016-2017
Sécurité en ligne, plagiat et cyberintimidation. La formation à distance est-elle à l'abri?
Patricia Julien, novembre 2016

L'association étudiante fonctionne selon le modèle des OSBL (Organisme sans buts lucratifs) avec une gouvernance stratégique et un conseil d'administration (CA) mandataire.

Par ailleurs, les membres du CA proviennent d'un peu partout à travers la province et même, qu'actuellement, un d'eux habite la Suisse. Tous les échanges se font virtuellement.

Quant à l'organisation interne du CA, il y a un directeur général et un directeur exécutif qui sont secondés par un adjoint administratif. Ils sont des employés permanents et supportés dans leurs tâches, au besoin, par des employés contractuels (rechercheurs, etc.).

L'AÉTÉLUQ participe également aux instances suivantes de la TÉLUQ :

- la Commission des études,
- le Conseil d'administration
- les Comités de programmes.

Moyens de communication et d'échange dans un contexte virtuel ou comment être ensemble à distance

- Outils et moyens de communication à l'interne : courriel, Dropbox, Basecamp, FDT Pro, Nuonn, Webex, Facebook, téléphone.
- Outils et moyens de communication avec les membres : bulletin, courriel, site internet, portail étudiant, page et groupe Facebook, Twitter, téléphone.

REFAD - Tables d'échanges techno-pédagogiques 2016-2017
Sécurité en ligne, plagiat et cyberintimidation. La formation à distance est-elle à l'abri?
Patricia Julien, novembre 2016.

Les membres du CA utilisent différents outils de communication pour échanger et se coordonner entre eux. *Basecamp* est leur logiciel de coordination et de gestion.

Facebook (FB), en groupe fermé, leur sert de moyen de communication pour discuter au quotidien.

Facebook est également utilisé pour regrouper les étudiants de l'AÉTÉLUQ, exclusivement. Un groupe *Facebook* a été créé pour favoriser les échanges et le soutien entre les étudiants. Actuellement, 1971 étudiants y sont inscrits et leur nombre augmente constamment.

Enjeux de la sécurité en ligne, du plagiat et de la cyberintimidation

Enjeux de la sécurité en ligne :

- Partage d'informations à l'interne
- Adhésion au groupe Facebook et respect de la confidentialité des échanges

Enjeux du plagiat et de la cyberintimidation :

- Groupe Facebook, modération et messages en privé
- Vente de travaux sur Kijiji, laDissertation.com et autres sites
- Phénomène de trolage

REFAD - Tables d'échanges techno-pédagogiques 2016-2017
Sécurité en ligne, plagiat et cyberintimidation. La formation à distance est-elle à l'abri?
Patricia Julien, novembre 2016.

Le partage de documents se fait via *Dropbox* et, vu que l'information qui y est transigée est confidentielle, on s'assure que les accès sont contrôlés.

Utilisation de FB avec les étudiants

L'AÉTÉLUQ a connu, au départ, des difficultés avec la modération, les spam, la publicité, etc. puisque le groupe était ouvert.

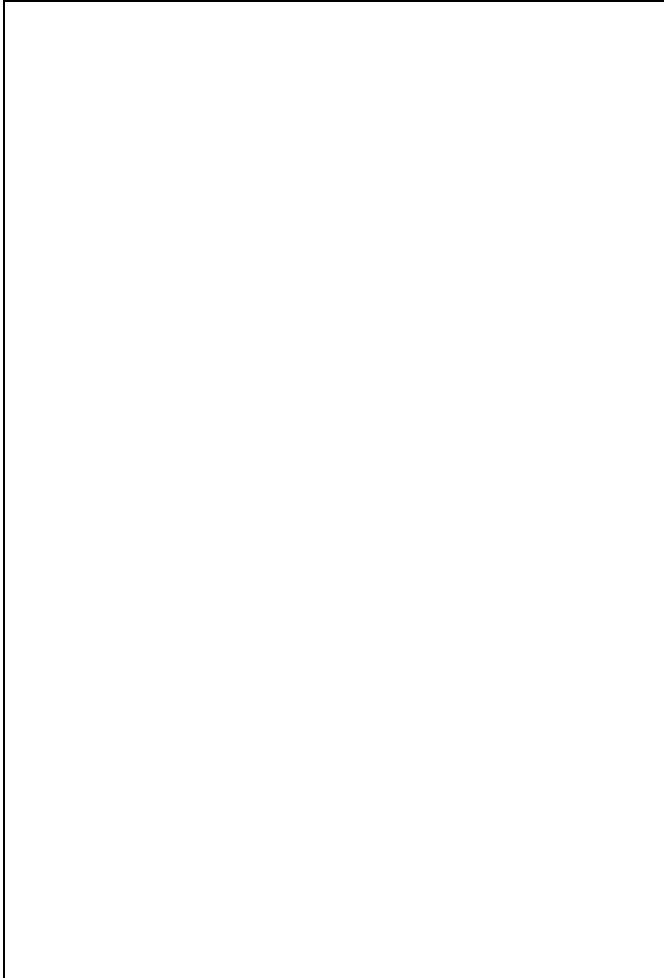
Un problème est notamment survenu lorsqu'une personne de l'extérieur, a utilisé des propos d'étudiants dans une recherche personnelle et qu'elle les a ensuite diffusés à l'externe; cela, sans égard au respect de la confidentialité, des règles d'éthique et sans avertir les étudiants concernés.

Maintenant le groupe est fermé et réservé exclusivement aux étudiants. Aussi, lorsqu'une personne veut y adhérer, une personne du CA contacte la personne en privé pour connaître son nom et son programme d'étude. On lui demande :

- de respecter la confidentialité du groupe;
- de ne pas utiliser ce groupe à des fins de fraude, de tricherie et de plagiat.

Le groupe sur FB est donc le seul endroit où les étudiants peuvent discuter et partager entre eux leurs difficultés; que ce soit des problèmes de motivation, des problèmes administratifs avec l'établissement, etc.

Ce sont par ailleurs les membres du CA qui assurent la modération du groupe. On observe régulièrement les échanges entre les étudiants et on offre du soutien au besoin. Un des enjeux a trait aux travaux notés - et à l'aide pouvant être apportée par les pairs - qui se fait soit via le groupe FB ou en privé. Des étudiants ont déjà demandé dans des échanges privés



qu'on leur fournisse ou leur vende des travaux notés; les étudiants sont avisés bien évidemment que ce n'est pas toléré.

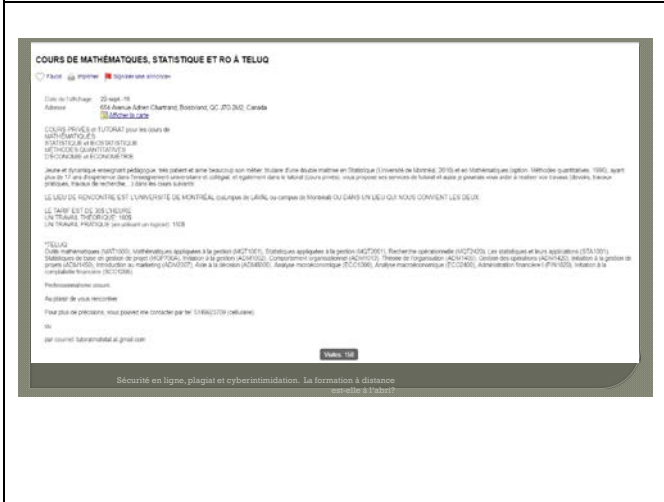
Vente de travaux sur Kijiji
 La vente de travaux notés existe sur Kijiji. D'autres sites – qui ne sont pas connus par les membres du CA - offrirait également l'accès à divers travaux de la TÉLUQ. Cette situation préoccupe énormément le CA de l'AÉTÉLUQ.

Phénomène de trolling
 Un autre enjeu est celui de la cyberintimidation et du phénomène de trolling qu'on définit comme étant l'action de « poster » des messages tendancieux sur les médias sociaux afin d'alimenter des polémiques.

Généralement, cela se présente de la façon suivante : un participant pose une question, on lui donne la réponse, il n'est pas satisfait, il continue soit sur le même sujet ou sur un autre, etc. En fait, ce sont des discussions qui ne s'arrêtent pas (sans fin) et qui ne le satisfont jamais. On réalise qu'il ne cherche qu'à prendre l'énergie d'un autre participant et à créer un conflit.

C'est alors complexe d'assurer la modération et, somme toute, difficile de composer avec ce phénomène de trolling, cela pouvant par ailleurs exiger plusieurs heures.

Toutefois, depuis que le CA contrôle mieux l'entrée des participants dans le groupe et qu'il agit comme modérateur, le trolling est beaucoup plus rare.



Un collègue qui faisait une recherche sur un cours de la TÉLUQ, a eu accès à cette promotion sur Kijiji, en tapant sur Google. On y constate qu'une personne se présente comme professeur pour offrir des services d'aide aux étudiants inscrits à un cours de mathématiques et qu'elle propose ensuite ses tarifs pour réaliser... des travaux notés ou pratiques.

DISCUSSION ENTRE LES PARTICIPANTS

- ❖ Les textes précédés par cet icône dans le compte-rendu, signifient qu'ils proviennent des échanges entre les participants sur le clavardage.

En introduction, quelques questions ont été formulées par le REFAD pour enrichir les échanges entre les participants.

Plagiat

- Quelles approches seraient à privilégier pour sensibiliser les étudiants sur les conséquences du plagiat, dès le début des cours?
- Autrement que par la sanction des notes ou par la menace d'exclusion possible, comment faire réaliser aux étudiants les impacts futurs comme le non-apprentissage dans leurs cours et leur cheminement académique?
- Que peut-on changer dans le design des cours ou leurs modes d'évaluation pour diminuer les possibilités de plagiat?

Cyberintimidation

- Pour les intervenants qui font du tutorat et qui sont en première ligne, quels moyens prendre pour les aider à dépister un problème de cyberintimidation dans leurs groupes d'étudiants ?
- Sont-ils appuyés par une politique institutionnelle ?
- Une fois le problème dépisté, comment le résoudre? Et comment aider, concrètement, les étudiants concernés?

Deux références sur la cyberintimidation

- <http://www.pensezcybersecurite.gc.ca/cnt/cbrbllng/prnts/cbrbllng-fr.aspx>
- http://carrefoueducation.qc.ca/guides_thematiques/lintimidation_une_lutte_constante

La discussion s'amorce sur la problématique du plagiat. L'animateur invite les participants à répondre à la première question : Quelles approches seraient à privilégier pour sensibiliser les étudiants sur les conséquences du plagiat, dès le début des cours? Et est-ce qu'il existe des pratiques particulières dans vos établissements respectifs?

Au Réseau des répondantes et répondants TIC (REPTIC) de la Fédération des cégeps, on s'intéresse au plagiat, à la sécurité en ligne et à la cyberintimidation. Par rapport au plagiat, une équipe du **réseau** vient tout juste de produire un guide qui propose un ensemble de pratiques, de démarches et de projets pour qu'ainsi, dans les collèges, on puisse prévenir le plagiat électronique, faire de la sensibilisation et de la formation sur les travaux scolaires et l'évaluation. Ce guide sera distribué dans les cégeps.

(REPTIC): <https://docs.google.com/document/d/1LrfVRsia3Y4WKL4W17Y-Vq-ijlkPTwF6cdVSv8jhK8/edit>

Jusqu'à maintenant, ils se servaient d'un petit document développé par Nicole Perreault dans lequel on propose un ensemble de pratiques.

Lorsque des ateliers sont donnés sur le plagiat, on aime beaucoup mettre l'accent sur l'aspect design des travaux. L'approche portfolio en ligne leur apparaît actuellement comme étant une des meilleures solutions, où l'enseignant peut effectuer un suivi de la progression des travaux de ses étudiants. On se demande jusqu'à quel point c'est répandu et il serait intéressant d'effectuer une petite recherche là-dessus.

Aussi, on suggère d'examiner les formes de travaux autres que ceux réalisés avec le traitement de texte ou un autre logiciel; par exemple des travaux faits via un diaporama ou une publication en ligne, et pour lesquels les étudiants savent qu'ils pourront être plus facilement repérés s'ils ont fait du plagiat.

Il y a aussi beaucoup de travail de sensibilisation à faire parce qu'on constate de plus en plus jusqu'à quel point les étudiants n'ont pas été préparés à respecter le droit d'auteur. Ce n'est que lorsqu'ils arrivent au niveau collégial qu'ils apprennent que le droit d'auteur doit être respecté et qu'il faut citer ses sources. Et la citation des sources ne semble pas suffisamment valorisée du fait qu'on demande beaucoup aux étudiants d'être originaux.

Patricia Julien reprend la parole pour souligner qu'à la TÉLUQ, il y a entre 25 et 30% des étudiants qui ont été en dehors du système scolaire pendant quelques années et qui ne sont pas ou peu outillés pour réaliser des travaux universitaires. Et donc que c'est un enjeu important. Il y a notamment le « plagiat inconscient »; l'étudiant ne sais pas que c'est du plagiat de faire du copier-coller par exemple; ou l'étudiant qui provient de l'international n'a pas la même culture.

- ❖ **École Virtuelle / Conseil scolaire francophone de la C.-B.:** *Pour nos jeunes du secondaire = pro-action en leurs donnant des exemples précis de problèmes de sécurité et plagiat lors de la première rencontre des nouveaux venus.*
- oui en effet au secondaire c'est un combat d'intégrer dans les procédures de création de travaux.
- une compétence à encourager pour nos jeunes.
- ❖ **Cégep La Pocatière:** *Pour les étudiants, les exigences dans une institution ne sont pas les mêmes dans une autre institution. Ils ne sont pas conscients que citer ses sources c'est un standard en enseignement supérieur.*
- ❖ **REPTIC:** *Les trois thèmes dont il est question à cette table ronde sont intimement liées à des habiletés du Profil TIC des étudiants du collégial: Sécurité en ligne : 5.3.2 – Sécuriser des contenus numériques Plagiat : 5.4.1 – Se conformer aux droits liés à la propriété intellectuelle - Cyberintimidation : 5.4.3 – Préserver sa cyberréputation et celle des autres. Voir espace profiltic.ca : <http://www.profiltic.ca>*
- ❖ **Cégep à distance:** *En FAD, à la fin de l'approche portfolio, une entrevue avec son tuteur pour vérifier l'authenticité des travaux.*

- ❖ **UQAC:** Ici à l'UQAC, la bibliothèque offre plusieurs formations sur le métier d'étudiant, le droit d'auteur, etc.

À la **SOFAD** (Société de formation à distance des commissions scolaires du Québec) on est préoccupés par le **plagiat** dans les épreuves finales et de sanctions, particulièrement à l'Éducation des adultes et à la Formation professionnelle. Actuellement, il n'y a pas vraiment de pratiques qui sont encadrées par le ministère de l'Éducation ou autrement. Alors chaque établissement y va au meilleur de sa connaissance.

On essaie présentement de développer des sites sécurisés pour le dépôt des épreuves finales mais il y a de grands défis, notamment celui de s'assurer de l'identité de la personne qui passe l'examen. On rivalise d'imagination en utilisant les possibilités de différents logiciels. Mais la pratique actuelle demeure à l'effet que les apprenants doivent se présenter dans un centre de formation (dans une galaxie... près de chez vous!) pour passer leurs examens sous supervision. Alors on comprend bien qu'en 2016, c'est de moins en moins pertinent. C'est pourquoi on recherche des façons pour assurer la confidentialité des examens, l'identité des personnes, etc.

Par ailleurs, on s'intéresse beaucoup à l'approche portfolio car on sait fort bien qu'en transformant la nature des examens et en personnalisant les réponses, cela diminue les possibilités de plagiat.

Actuellement les discussions se tiennent dans les bureaux des différents ministères, en considérant qu'il y a 72 commissions scolaires au Québec. On parle de possibles plates-formes nationales, etc.

L'animateur partage un commentaire en provenance de l'APOP (Association pour les applications pédagogiques de l'ordinateur au postsecondaire)

- ❖ **APOP :** *En cette ère de partage sans frontière, les étudiants vivent un paradigme autre que celui en contexte d'apprentissage. Par exemple. L'apprenant télécharge audio/vidéo à volonté dans sa vie quotidienne et ne conçoit pas qu'il doit tenir compte des droits d'auteur/de la propriété intellectuelle.*

Il souligne que cela se passe à tous les ordres d'enseignement : secondaire, collégial et universitaire. Aussi, il souhaite obtenir le point de vue des universités, à savoir ce qu'on peut changer, soit dans le design des cours ou soit dans les modes d'évaluation pour diminuer les possibilités de **plagiat**.

À la **TÉLUQ**, une **personne tutrice** qui intervient auprès des étudiants depuis les années 1980, s'est penchée sur la question du **plagiat**. Sa réflexion est à l'effet qu'il existait et existe toujours sur campus, de même que la vente de travaux. Par contre, elle a toujours eu le sentiment qu'à la TÉLUQ, à cause de la distance, les étudiants avaient moins accès à un réseau de pairs et donc que c'était un peu moins fréquent.

Sauf que depuis quelques années, avec l'évolution des réseaux sociaux et des autres moyens de communication, elle a l'impression de relire des travaux qu'elle a déjà corrigés.... Aussi, elle a

dénoncé, à quelques reprises, des travaux où il y avait utilisation abusive de ce qu'on retrouvait sur Internet.

Elle souligne qu'à la TÉLUQ, il y a une politique institutionnelle concernant le plagiat et les personnes tutrices sont supportées. Mais, elle croit que les tuteurs ont aussi un rôle à jouer au niveau de la sensibilisation de leurs étudiants et ce, dès le contact de démarrage avec l'étudiant. Pour sa part, elle le fait par écrit plutôt que de vive-voix.

Par ailleurs, elle ne croit pas qu'on évite totalement le plagiat lorsqu'on demande aux étudiants de réaliser des projets ou des travaux individualisés, comme par exemple un travail sur une entreprise de son choix, dans son milieu de travail ou à partir d'une expérience personnelle.

Est-ce qu'il y a alors des pistes de solutions? Elle croit notamment qu'il faudrait valider plus fortement les examens en salles, sous surveillance. À la TÉLUQ, dans la plupart des cours, il y a des examens à la fin de la session mais, malheureusement et elle le déplore, c'est qu'il est arrivé que des étudiants réussissent à obtenir des exemptions.

Par ailleurs, il n'est pas rare de voir des étudiants qui déposent d'excellents travaux, sans pouvoir valider s'ils ont été faits en équipe, individuellement ou même achetés, et qui obtiennent à leur examen une note excessivement faible. Dans ces cas, l'étudiant obtient quand même la note de passage au cours, malgré le fait que sa note obtenue à l'examen ne reflète pas du tout l'acquisition de certains apprentissages.

Elle croit donc, d'une part, qu'il devrait y avoir obligation à passer l'examen en salle et que, d'autre part, qu'il devrait y avoir une note minimum de passage à l'examen. Elle se demande si d'autres établissements ont ce type de règles.

- ❖ **Cégep à distance:** *Pour le tutorat, un suivi serré de la progression de l'étudiant par le tuteur sert à confirmer qu'un étudiant a suivi son processus d'apprentissage.*
- ❖ **Cégep à distance:** *Au CàD, il existe un double seuil obligatoire à atteindre dans tous les cours: Au moins 50% à l'évaluation finale, et au moins 60% pour le cours. Évidemment, pour la plupart de nos échecs, c'est l'évaluation finale qui pose le problème.*
- ❖ **Jean-François Martel (AÉTÉLUQ) :** *Les conditions de réalisation d'un Travail Noté et d'un examen diffèrent beaucoup. On peu facilement passer de très nombreuses heures à faire un TN, se référer à notre matériel, ce qui n'est pas le cas en examen en salle, stress en prime! :-)*
- ❖ **SOFAD:** *L'évaluation formative doit être valorisée, le tuteur peut déjà obtenir de nombreux indices de la maîtrise des éléments de compétence. Doit-on toujours donner autant d'importance à l'évaluation de sanction?*

Suite à l'intervention d'Alain Langlois qui souhaite obtenir des façons de réagir dans les cas de **trollage** ([https://fr.wikipedia.org/wiki/Troll_\(Internet\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Troll_(Internet))) **Patricia Julien** partage quelques enjeux qui sont liés à ce phénomène. Pour le modérateur, un premier enjeu survient lorsqu'il y a un conflit, par exemple, entre deux étudiants. Malgré le fait que le modérateur veuille faciliter la liberté d'expression, il se pose toujours la question s'il doit intervenir ou pas. Un deuxième enjeu se pose lorsque les étudiants s'envoient des messages privés; la dynamique qui se met en place devient alors une préoccupation pour les modérateurs.

- ❖ **CFED - Centre francophone d'enseignement à distance / Alberta:** *En argot Internet, un « troll » est une personne qui participe à une discussion ou un débat dans le but de susciter ou nourrir artificiellement une polémique, et plus généralement de perturber l'équilibre de la communauté concernée.*

On reprend la parole à la TÉLUQ pour compléter les propos de la personne tutrice de la TÉLUQ concernant le **plagiat**. Les spécialistes en sciences de l'éducation tentent quant à eux de contrer le plagiat, notamment en utilisant des moyens tels que les carrousels de travaux notés et d'examens. Ils permettent ainsi d'alterner entre plusieurs versions de travaux notés et d'examens.

Par ailleurs, une autre façon de faire pour éviter le plagiat et qui a été expérimentée avec succès est de mettre l'emphase sur le respect des droits d'auteurs. Et, dès qu'il y a un projet noté à réaliser, de demander aux étudiants (pour les travaux individuels ou de groupe) de réaliser une courte présentation à la fin du cours.

- ❖ **APOP:** *Miser aussi sur des activités d'apprentissage à haut niveau (higher skills) ...*

Quant à la **cyberintimidation**, lorsque cela se passe dans un forum de discussion dédié au cours, entre celui qui encadre et un étudiant, ou entre étudiants, on a expérimenté – et cela fonctionne - de présenter aux étudiants la *Nétiquette des forums de la TÉLUQ*.

- ❖ **APOP:** *Activité de mise en situation portant sur la Nétiquette, dès le début de la session*

Il est pertinent en effet, comme conclut **l'animateur**, d'éduquer les étudiants sur ce qui se fait et ne se fait pas.

À l'Université de Saint-Boniface on indique qu'à la conception pédagogique des cours, les façons de se protéger du **plagiat** sont réévaluées dans chaque nouveau cours, à cause des particularités de chacun d'eux.

Aussi, malgré que le portfolio soit intéressant pour contrer le plagiat, il ne s'applique pas toujours à tous les cours et, somme toute, qu'il n'y a pas de recette unique. De leur côté, ils favorisent beaucoup la collaboration entre étudiants. Par exemple, lorsque c'est possible, on demande aux étudiants de discuter en ligne et d'intégrer une partie des discussions dans leurs travaux remis individuellement. Cette façon de fonctionner permet donc de confirmer qu'ils étaient présents à la discussion de groupe.

Par ailleurs, il semble pour eux que certains de leurs étudiants ne sont pas toujours conscients qu'ils plagient. Il ne faut donc pas prendre pour acquis que tous les étudiants savent ce qu'est le plagiat. Aussi, ils cherchent à leur faire mieux connaître.

- ❖ **APOP:** *Évaluation du processus et non seulement de la production peut aussi contribuer à diminuer les occasions de plagiat.*

- ❖ **REPTIC:** *Faire réaliser une carte conceptuelle, un réseau de concepts ou tout autre travail faisant appel aux organisateurs graphiques et demander de le présenter oralement...*

- ❖ **Cégep à distance:** *Il y a un travail de préparation à l'évaluation finale à faire dans le design pédagogique d'un cours.*
- ❖ **Marie-Eve Savard (APOP) :** *Au secondaire, les évaluations sont souvent liées à des situations authentiques et uniques susceptibles d'être vécues par les élèves. Cela favorise leur engagement "honnête" en plus de limiter les possibilités de plagiat...*
- ❖ **REPTIC:** *Pour le plagiat, très behavioriste comme approche, mais ça peut marcher : "récompenser" les bons comportements (citation des sources) plutôt que de "punir". Donc, donner des points...*

Au Cégep à distance, on présente d'autres pistes pour réduire le **plagiat**. On fournit l'exemple des examens en mathématiques avec des calculs à réponses uniques, qu'ils doivent renouveler régulièrement. Pour les autres cours, ils publicisent auprès des étudiants qu'ils ont accès à des logiciels qui leur permettent de vérifier s'il y a plagiat.

- ❖ **Cégep à distance:** *Pour la citation des sources, on suggère aux étudiants de passer leurs travaux dans le logiciel Compilatio qui leur montre leurs passages "copiés" d'Internet.*

Ce logiciel leur indique le pourcentage de leurs travaux qui sont copiés sur Internet. Donc, s'ils n'ont pas ajouté leurs sources, ils seront repérés. Aussi, on leur fournit des ressources pour leur montrer comment citer leurs sources.

Compilatio.net: Logiciel anti-plagiat <https://www.compilatio.net>

L'animateur ajoute que la formation des étudiants sur la citation des sources devrait être fournie en amont, même au niveau secondaire.

- ❖ **École Virtuelle / Conseil scolaire francophone de la C.-B.:** rendre obligatoire, mais le choix final de la Commission était de ne pas le placer obligatoire - donc de l'éducation à faire encore dans les hautes instances avant même nos jeunes.

Il souligne également, à cette étape des échanges entre les participants, combien **le plagiat et l'intimidation** sont différents et complémentaires et qu'ils entrent tous les deux dans le monde des valeurs.

Puis, il les réfère à nouveau aux références fournies sur la cyberintimidation dans la webographie du REFAD (<http://webo.refad.ca/>) et leur suggère de se rendre également sur le site du gouvernement du Canada. <http://www.pensezcybersecurite.gc.ca/cnt/cbrllng/index-fr.aspx>

Au REPTIC, on suggère de consulter un site concernant la **cyberintimidation** qui a été développé par leur établissement : mon image web <http://monimageweb.com>

C'est un site qui s'adresse particulièrement aux étudiants qui peuvent être victimes de situations telles que la cyberintimidation, la cyber réputation entachée et l'usurpation d'identité. On y présente ce qu'est chaque type de situation, comment les prévenir et comment intervenir. Ce site peut par ailleurs ralentir ceux qui manifestent ces types de comportements.

- ❖ **École Virtuelle / Conseil scolaire francophone** : *Au secondaire, avec ces adultes en devenir, la pro-action et discussion sont importantes et les SD (School Districts) développent et encouragent ces discussions.*

A l'Université de St-Boniface, il semble que le phénomène de **cyberintimidation** ne soit pas tellement présent. Mais il est dans d'autres réseaux, comme dans Twitter où on a eu à se confronter au trollage. Cela les a aidés à avoir une meilleure perspective pour identifier des moyens de contrer les personnes responsables : notamment réagir rapidement ainsi qu'apprendre à les couper et à les arrêter. C'est un phénomène sociologique avec lequel on doit apprendre à composer.

Selon l'animateur, l'idée d'intervenir pour arrêter assez rapidement la discussion est importante; une simple action, une mise en lumière, une dénonciation ou une prise de position, peuvent arrêter de 60 à 70% des intimidations. Et donc, l'action-réaction est une piste intéressante à poursuivre par tout le monde.

Au Cégep à distance, il y aurait également peu de **cyberintimidation** du fait que les étudiants ont très peu de contacts entre eux. On utilise le babillard électronique qui fait en sorte que, soit les étudiants répondent aux questions qui sont générées par les tuteurs, soit ils posent leurs questions par une messagerie interne et les tuteurs répondent ensuite à l'ensemble des étudiants, sur le babillard.

Ce qui signifie que les étudiants ne savent pas quels sont les autres étudiants qui suivent le cours auquel ils sont inscrits, à moins de les connaître personnellement. Par ailleurs, il n'y a pas de lieux virtuels pour les échanges sociaux.

Par ailleurs, lorsqu'il y a des tensions entre un étudiant et le tuteur concernant les notes ou un échec, c'est le secteur du tutorat qui prend le dossier en mains.

- ❖ **Éducacentre**: Les enseignants ont besoin aussi d'un support important quand les instructeurs mêmes sont harcelés.

L'animateur remercie grandement les nombreux participants pour leur générosité et leur contribution à cette Table d'échange, ce qui confirme encore une fois de plus la culture et la richesse du Réseau.